

Santé au travail

Haute-Normandie

Services de santé au travail - Bilan de l'année 2008

Services de santé au travail

- **46 Services de santé au travail (SST)** au 31 décembre 2007.

On compte **15 Services Inter-Entreprises (SIE)** dont 4 professionnels (3 BTP et 1 manutention portuaire), 29 Services d'Entreprise (SE) et 7 services d'EDF. Cette répartition est stable depuis 3 ans.

- **Tous les SIE sont regroupés au sein de l'association PRISSME** (*Partenariat Régional Interservices pour la Santé et Sécurité en Entreprise*) représentant les services de santé au travail au Groupement Régional de Santé Publique et au Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels.

Effectifs de salariés suivis

Le nombre de salariés pris en charge par les SST augmente et suit l'évolution du nombre d'emplois salariés enregistrés par les ASSEDIC en Haute-Normandie (470 536).

- **468 569 salariés** (travailleurs temporaires compris) ont été suivis par les services de santé au travail en 2007.

▶ **376 835** salariés par les SIE interprofessionnels.

▶ **51 984** salariés par les 4 SIE professionnels.

▶ **39 750** salariés par les SE.

- **8 salariés sur 10** du régime général de la région sont pris en charge par les SIE.

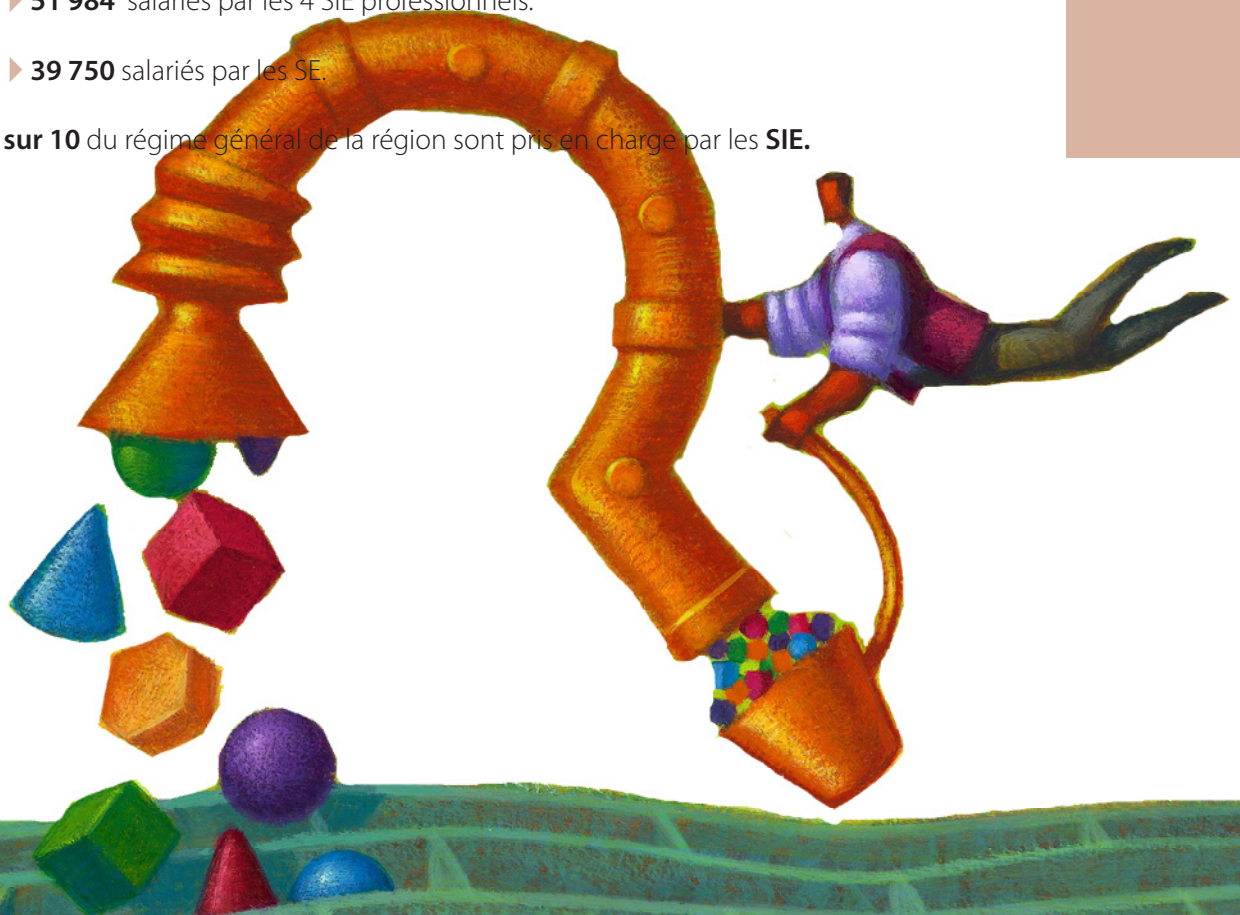
46 Services de santé au travail

15 SIE

29 SE

7 EDF

475 930 salariés



Suivi des travailleurs temporaires

35 511 travailleurs temporaires

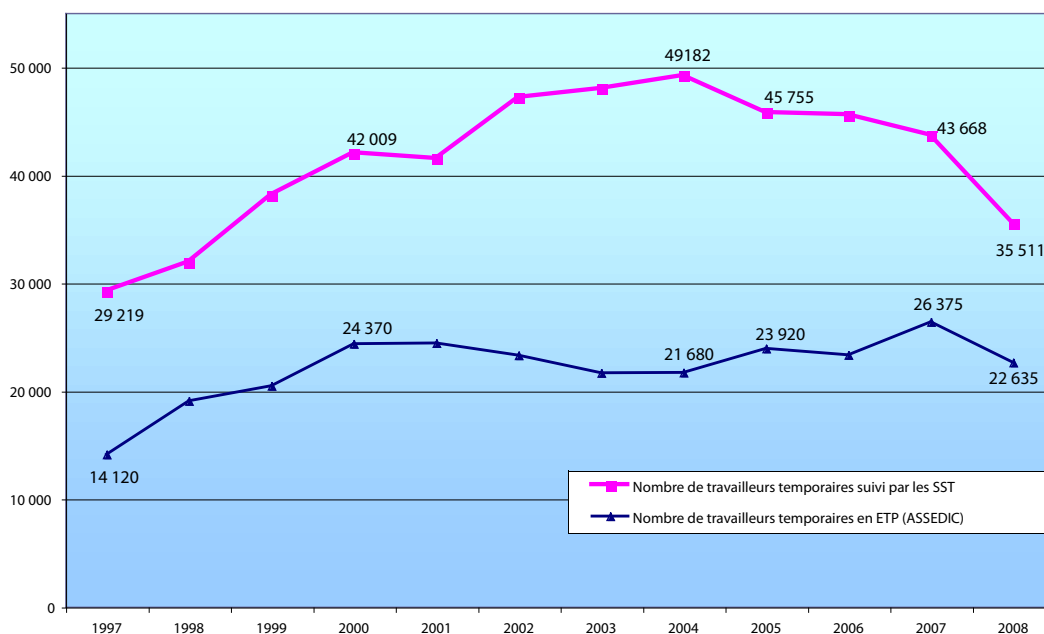
■ **35 511 travailleurs temporaires** ont été pris en charge par les **11 SIE interprofessionnels** ayant un secteur agréé spécifique réservé aux salariés liés par un contrat de travail temporaire.

Baisse continue depuis 2 ans du nombre de salariés liés par un contrat de travail temporaire pris en charge par les services de santé au travail.

Cette baisse semble corrélée avec la diminution du temps médical disponible et à la chute du recours au travail temporaire du fait de la crise économique.

En 2008, 8 % des salariés suivis en SIE (contre 10 % les années précédentes) sont des travailleurs temporaires.

► Evolution du nombre de travailleurs temporaires en Haute-Normandie



8 % des salariés suivis

189 médecins du travail

Effectifs des services de santé au travail

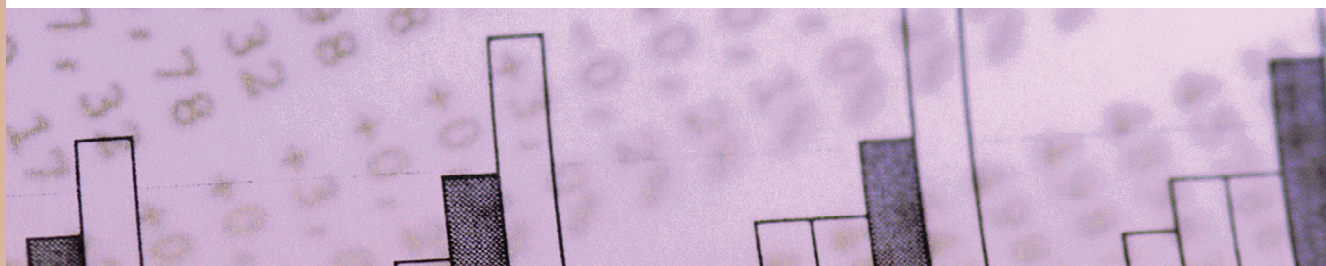
● Médecins du travail

- **189 Médecins du Travail** ont exercé en Haute-Normandie dans les **SE et SIE** en 2008 :
 - **154** en **SIE**.
 - **38** en **SE**.
 - **dont 3** à la fois en **SIE** et **SE**.

Plus de 8 médecins du travail sur 10 exercent en SIE.

- **155,5 médecins en équivalent temps plein (METP)** :
 - 124,2 METP en SIE.
 - 31,3 METP en SE.

- **44 % des médecins du travail** en SIE travaillent à **temps plein**.



D'autres médecins du travail ont exercé dans des SST hors régime général dont 8 médecins à la Médecine Sociale Agricole (MSA), 12 dans des services de santé au travail d'établissements publics hospitaliers, 7 dans la fonction publique territoriale.

Leur activité n'est pas prise en compte dans ce rapport.

● Personnels administratifs dans les SIE

- ▶ 135 secrétaires médicales.
- ▶ 105 personnels administratifs.

● Personnels paramédicaux et IPRP

■ **33 IST ou IPRP sont embauchés dans les SIE** : principalement des techniciens Environnement Hygiène Sécurité (EHS), des assistantes sociales, des ergonomes.

■ **17 conventions en vue de la mise en œuvre de la pluridisciplinarité** ont été signées en 2008 avec des organismes extérieurs de maintien dans l'emploi ou mettant à disposition des compétences complémentaires, principalement des techniciens EHS, psychologues du travail, assistantes sociale, documentaliste, toxicologue, conseiller juridique.

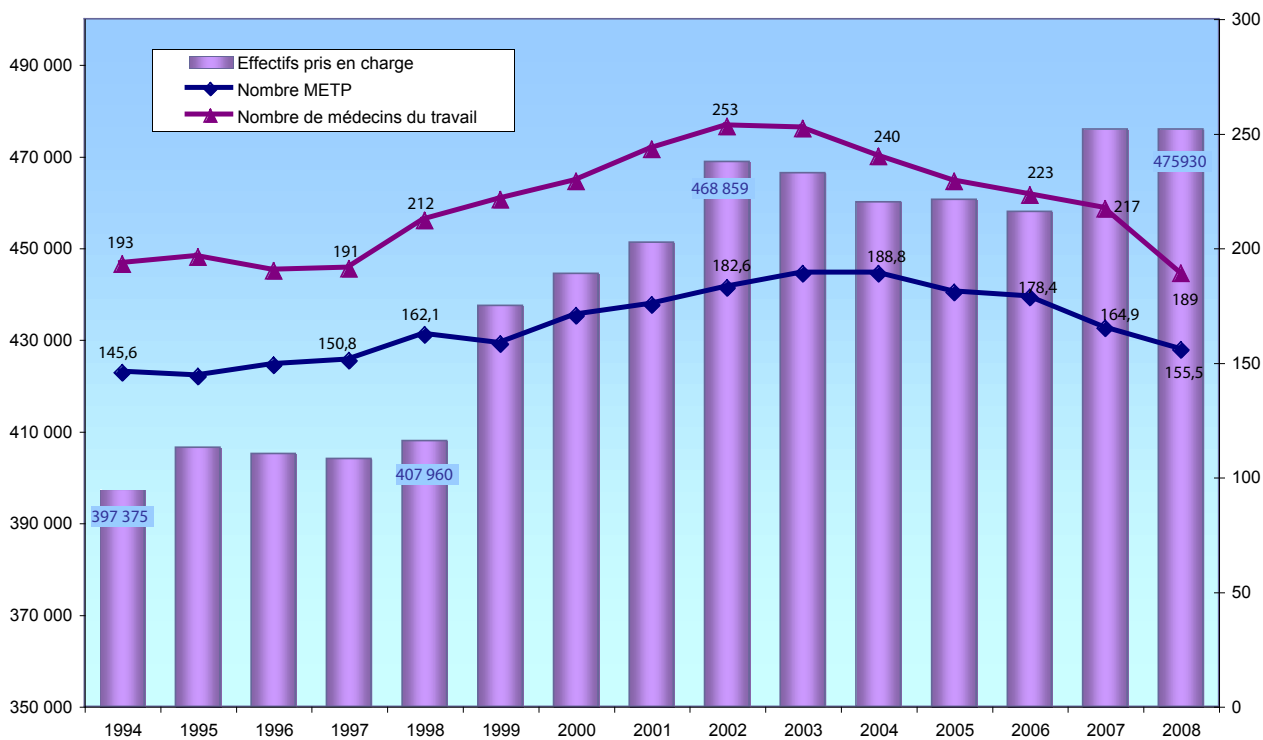
■ **Dans les SE, 42 médecins du travail collaborent avec 70 infirmières.**

Dans les SIE, 168 infirmières sont mises à disposition auprès du médecin du travail par les entreprises de plus de 200 salariés adhérentes.

7 SIE ont fait le choix de renforcer leurs équipes médicales par l'embauche d'infirmières de santé au travail : **27 infirmières travaillent dans les SIE dont 12 ont été embauchées en 2008.**

Au 31 décembre 2008, 3 services de santé au travail sur 4 disposent d'au moins une infirmière.

▶ Evolution du nombre de médecins du travail en Haute-Normandie



Crise démographique des médecins du travail : la Haute-Normandie particulièrement concernée

■ **Déficit de médecins du travail qui se creuse** et ne peut pas être compensé : en 2008, on dénombre **15 départs** de médecins dont 5 en retraite et 4 ont changé de région. On observe que 6 médecins du travail ont quitté la spécialité.

Pendant la même période, 2 internes sont sortis du cursus universitaire de formation de médecine du travail : un a quitté la région, l'autre a quitté la spécialité. En 2009, aucun interne sortant n'envisage d'occuper de poste de médecin du travail dans la région.

La région est inégalement touchée : la zone géographique du sud de l'Eure est plus gravement touchée avec un médecin du travail pour 5000 à 7500 salariés.

Les départs ne sont plus remplacés.

Certains médecins ont fait le choix de rejoindre des services de santé au travail moins déficitaires en temps médical : 3 médecins ont rejoints des SST autonomes, 2 médecins de l'Eure ont rejoint des SST rouennais.

58 % des médecins à temps plein ont plus de 55 ans

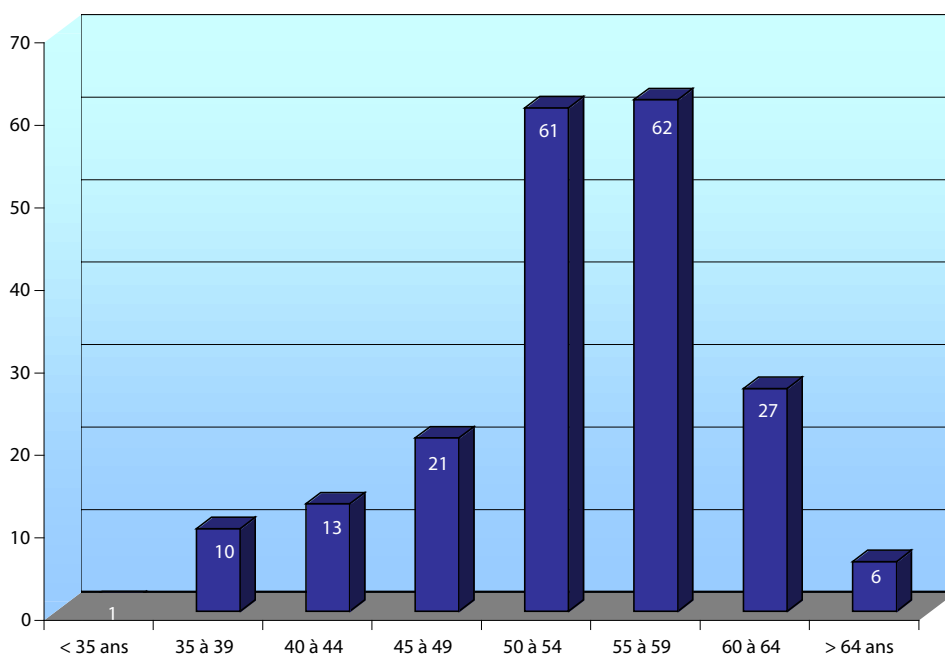
80 % des médecins du travail ont plus de 50 ans.

Les médecins du travail de plus de 55 ans représentent 57 % de l'ensemble des médecins du travail et du temps médical total.

■ La formation des médecins du travail :

61% des médecins du travail sont titulaires d'un Certificat d'Etude Supérieur, et 26 % des médecins du travail sont issus de formations issues des mesures de régularisation et de reconversion.

Seuls 12 % des médecins du travail sont issus de l'internat qualifiant (Diplôme d'Etudes Supérieures)



27 infirmières
en SIE

33 IST ou IPRP
en SIE

80 % de médecins
de plus de 50 ans

Activité clinique

Progression continue depuis 5 ans des effectifs de salariés suivis par les médecins du travail

3 350 salariés
par METP

■ **En SIE**, un médecin du travail équivalent temps plein assure en moyenne le suivi médical de près de **3 400 salariés** (2 630 en 2003 - 3 300 en 2007).

Dans le département de l'Eure la situation est plus critique avec une moyenne de 3 650 salariés par METP : un médecin du travail doit assurer le suivi de 7500 salariés.

■ **En SE**, l'effectif moyen pris en charge reste stable avec **1300 salariés** par médecin équivalent temps plein.

■ **La périodicité de la visite médicale (VM) systématique dépasse 2 ans dans la plupart des SIE.** Dans plusieurs SIE de la région la visite systématique ne peut plus être assurée.

Type de visite médicale	SIE (%)		SE (%)	
	2007	2008	2007	2008
annuelle	39,8	41,8	56,2	55,5
embauche	36,6	33,9	9,5	6,6
reprise	10,2	10,4	8,5	9,2
pré-reprise	1,6	1,7	1,1	1,6
occasionnelle	11	11	19,9	22,5

■ **Capacités de VM systématiques réduites en SIE** : le nombre total de VM systématiques effectuées en 2008 correspond en SIE à 27 % des effectifs pris en charge (en SE à 61 %).

■ **La surveillance médicale renforcée (SMR) bénéficie à près de 35 % des salariés.**

En SE, les écarts se réduisent mais le nombre de SMR reste significativement supérieur. L'ensemble des salariés d'EDF/GDF bénéficient d'une SMR.

En SIE professionnel et interprofessionnel : 30 %

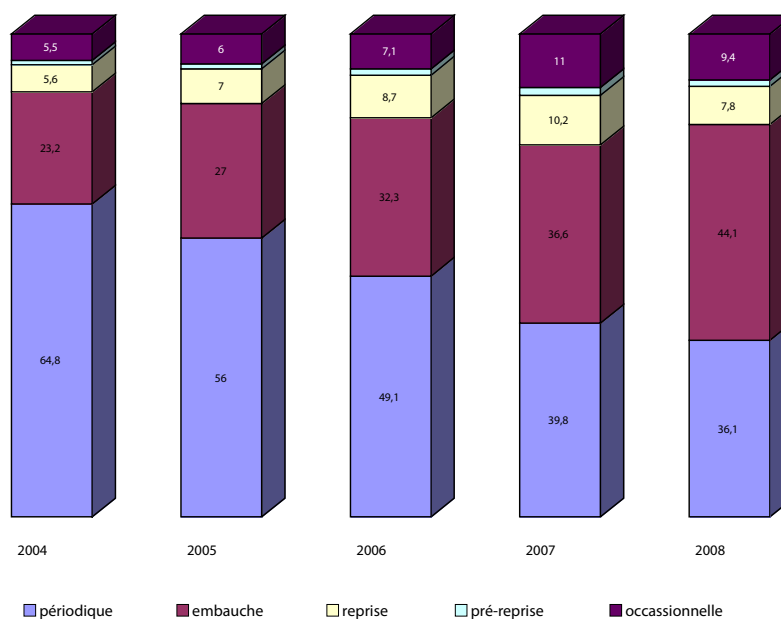
En SE : 74,3 %

EDF/GDF : 99 %

■ **Progression de la part des visites médicales non périodiques dans les SIE de 3 points** depuis 2007. Ces visites médicales représentent **62 %** des visites médicales effectuées en 2008.

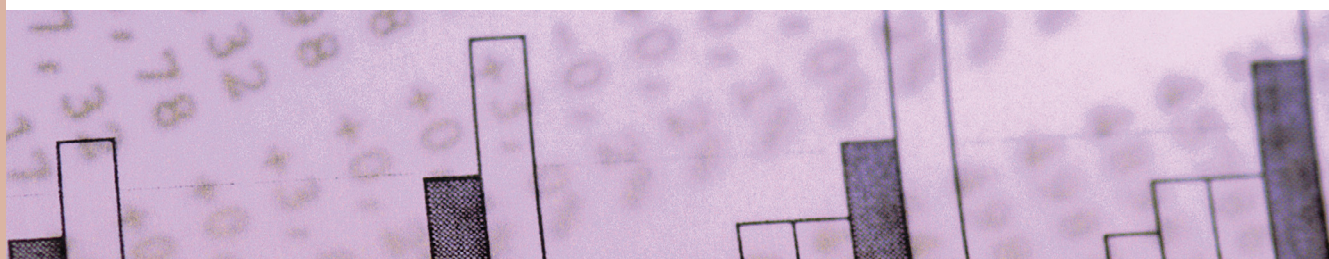
La part des visites de pré-reprise est stable.

► Evolution des visites médicales réalisées dans les SIE par type (en %)



35 % des salariés
en SMR

62 % de visites
médicales
non périodiques



► Conclusions médico-professionnelles formulées à l'issue des visites médicales réglementaires

Conclusions	SIE		SE	
apte	223 929	91,5 %	34 065	87,8%
apte avec aménagement	15 159	6,2 %	3 601	9,3 %
inapte au poste	1 820	0,7 %	379	1 %
inapte temporaire	2 223	0,9 %	712	1,8 %
inapte à tout poste dans l'entreprise	1 480	0,6 %	60	0,2 %

■ En SIE, 1 salarié sur 12 présente un état de santé nécessitant un aménagement du poste ou une mutation (1 salarié sur 8 en SE).

Principales priorités et actions en milieu de travail des SIE en 2008

■ Actions de maintien dans l'emploi

- ▷ participation à l'enquête CASIM 2 (inaptitude au poste de travail) : contractualisation DRTEFP-SST 2008-2009
- ▷ développement du partenariat avec Handicaper.

■ Prévention des risques psychosociaux

- ▷ formation gestion de conflit et agressivité,
- ▷ protocole « gestion de crise »,
- ▷ consultation souffrance au travail.

■ Réduction de l'exposition au risque CMR

- ▷ mise en œuvre des actions de prévention de l'exposition aux poussières de bois : contractualisation SST-DRTEFP 2008-2009,
- ▷ projet formaldéhyde SST- CRAM.

■ Accompagnement des entreprises : information et évaluation des risques professionnels

- ▷ sessions collectives de formation-information DUER inter-entreprises,
- ▷ fiches d'entreprise : mise à jour et création, élaboration de fiches d'entreprises par filières professionnelles,
- ▷ risque bruit : métrologie, formation,
- ▷ accidents routiers du travail,
- ▷ groupe de travail interservices sur les déchets d'activité de soins,
- ▷ protocole AES dans le secteur santé soin social,
- ▷ poursuite de l'action de prévention dans le secteur de la coiffure,
- ▷ organisation de petits déjeuners thématiques à l'attention des employeurs,
- ▷ développement d'actions plus spécifiques à l'adresse des TPE/PME : TMS, santé mentale, risques chimiques.

■ Organisation des services de santé au travail dans le contexte actuel de pénurie de temps médical

- ▷ réorganisation de la surveillance médicale individuelle de santé,
- ▷ expérimentation d'un suivi médico-professionnel,
- ▷ développement de la coopération médecins - infirmières de santé au travail,
- ▷ réorganisation des secteurs de SST : création de secteurs professionnels, organisation de binômes médicaux...

■ Amélioration du suivi des travailleurs temporaires

- ▷ réflexion sur un carnet de liaison inter SST (LISST),
- ▷ mise en place d'accueils santé collectifs pour les travailleurs temporaires.

■ Développement de la pluridisciplinarité

- ▷ mise en place d'équipes pluridisciplinaires de santé au travail : constitution d'un pôle prévention élaboration de fiches de postes IPRP et infirmier de santé au travail, formalisation de la démarche de projets et de protocoles d'intervention,
- ▷ développement des partenariats avec la CRAM, Chambre de commerce, CGPME...

■ Formation-sensibilisation

- ▷ formation sauveteur secouriste du travail,
- ▷ formation inter-entreprise à l'analyse ergonomique des situations de travail,
- ▷ formation des acteurs de l'entreprise à réaliser des cartographies, dosimétries
- ▷ sensibilisation aux risques professionnels des chauffeurs poids lourds.

Directeur de publication : Philippe DINGEON -DRTEFP-

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute-Normandie

Inspection Médicale Régionale du Travail et de la Main-d'Oeuvre

14, avenue Aristide Briand 76108 Rouen cedex 1

Tel. 02.32.76.16.20 Télécopie 02.32.76.16.79

dr-hnorm.inspection-medicale@travail.gouv.fr